

CONSTRUCTION d'une jetée accostable au Barachois

Le Maire donne lecture du rapport.

Mesdames,

Messieurs,

Par lettre en date du 18 Août 1956, Monsieur l'Ingénieur en Chef des Ponts & Chaussées me fait savoir que l'évacuation de l'égout collecteur des effluents de l'Hôpital départemental et d'un secteur de la Ville de Saint-Denis nécessite la construction d'une estacade destinée à supporter la canalisation qui doit rejeter au large les eaux d'égout. D'autre part, ses services qui ont étudié la construction d'une jetée accostable à l'emplacement de l'actuel Barachois, pensent qu'il est possible de réunir les deux projets.

J'ai donc l'honneur de vous demander votre accord à cet effet./.

Le Maire,
Signé: VALLON-HOARAU.

Adopté à l'unanimité.